

## CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS DE DOTATION

### TITRE DU FONDS DE DOTATION

#### Fonds Ann-Denis pour les études supérieures et postdoctorales

### INTRODUCTION

Ce fonds a été créé grâce à la générosité de la succession de la professeure Ann Denis.

### OBJECTIF DU FONDS

Soutenir financièrement les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs et les stagiaires de niveau postdoctoral (dépenses de recherche, travail de terrain, conférences, colloques, etc.) qui mènent des recherches en sociologie à l'École d'études sociologiques et anthropologiques.

### DÉTAILS DU FONDS

#### Admissibilité

La personne candidate doit :

1. avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente ou le statut de personne protégée ou réfugiée, ou être une étudiante internationale ou un étudiant international;
2. être inscrite aux études supérieures ou postdoctorales à l'École des études sociologiques et anthropologiques; et
3. mener des activités de recherche dans le cadre de son programme d'études supérieures ou postdoctorales.

Une considération particulière sera accordée à la pertinence de la demande pour la progression de la recherche de la personne candidate, à la qualité du projet proposé, à la justesse du budget demandé et de la justification des coûts, et à l'obtention ou non de financement par le passé.

L'École d'études sociologiques et anthropologiques entend offrir à sa communauté étudiante un milieu de leadership et de recherche où règne l'équité, la diversité et l'inclusion. Elle encourage donc vivement les personnes autochtones, les personnes racisées (membres de minorités visibles), les personnes en situation de handicap et les femmes, au même titre que toutes les personnes répondant aux critères d'admissibilité, à poser leur candidature.

- **Valeur de la bourse :** Maximum 9 000\* \$
- **Nombre de bourses :** Variable
- **Fréquence d'attribution :** Deux fois par année
- **Programme ou cycle d'études :** Études supérieures ou postdoctorales
- **Personne-ressource :** École d'études sociologiques et anthropologiques
- **Date limite de demande :** 1<sup>er</sup> novembre et 1<sup>er</sup> février

\* **Remarque :** Les étudiants et étudiantes des cycles supérieurs ainsi que les stagiaires de niveau postdoctoral peuvent présenter une demande de financement plus d'une fois au cours de l'année universitaire. Le montant total du financement par personne candidate ne peut toutefois pas dépasser 9 000 \$ par année universitaire.

### DEMANDE

- Cycles supérieurs : La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible dans le portail uoZone, et doit comprendre :
  1. un résumé des activités de recherche, y compris les dépenses engagées ou attendues (maximum de 500 mots);
  2. un budget détaillant et justifiant les dépenses nécessaires au projet (maximum d'une page); et
  3. une preuve des dépenses engagées ou prévues décrites dans le résumé (dépenses pour le travail de terrain, frais

pour organiser une conférence ou pour y participer, etc.).

- Niveau postdoctoral : La demande doit être soumise à l'École d'études sociologiques et anthropologiques à [socio@uOttawa.ca](mailto:socio@uOttawa.ca), et doit comprendre :
  1. le formulaire de demande rempli, disponible sur le site Web de l'École, et qui exige:
  2. un résumé des activités de recherche, y compris les dépenses engagées ou attendues (maximum de 500 mots); et
  3. un budget détaillant et justifiant les dépenses nécessaires au projet (maximum d'une page).
  4. une preuve des dépenses engagées ou prévues décrites dans le résumé (dépenses pour le travail de terrain, frais pour organiser une conférence ou pour y participer, etc.).

Les récipiendaires doivent présenter un rapport d'activités d'au plus une page expliquant comment les fonds ont été dépensés et comment ces dépenses ont permis de faire avancer leur projet de recherche (à la fin de l'année financière, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante).